

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 28 E 29 D'UTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 28 ET 29 OCTOBRE 2021

2021 / O2/037

**REPONSE DE MADAME ANTONIA LUCIANI A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MESDAMES CHARLOTTE TERRIGHI ET VALERIE BOZZI AU NOM
DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

OBJET : Implantation de nouveaux lycées à Borgo et à Porticcio

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question qui me permet de recontextualiser le travail en cours concernant la création de nouveaux établissements scolaires, dits EPLE, c'est-à-dire, les projets de nouveaux collèges et de nouveaux lycées.

Il est vrai que la dynamique démographique des bassins de vie d'Aiacciu et de Bastia impose une réflexion globale concernant la création de nouveaux établissements. D'ailleurs, une étude relative à la nouvelle sectorisation des collèges du grand Bastia et du grand Aiacciu, que nous avons réalisée en 2018 démontre le risque fort de saturation, à l'horizon 2030, des collèges du grand Aiacciu.

Pour la région bastiaise la problématique de la saturation des collèges est apparue moins urgente, et la construction d'un nouveau lycée également même si, en effet, un nouveau lycée dans une commune de l'agglomération bastiaise paraît sans

doute importante car elle permettrait un désengorgement de l'entrée Sud, mais aussi des transports scolaires plus court et un gain environnemental.

C'est donc un sujet prégnant pour notre Collectivité.

Quelle a été et quelle est l'action de notre Collectivité ?

Pour le grand Aiacciu, eu égard à l'urgence, un premier groupe de travail, avec les services du rectorat, a été mis en place afin de réfléchir à la fois à la création d'un nouveau collège mais aussi au remplacement du lycée du Finosellu.

Plusieurs pistes ont ainsi été abordées.

- La création d'un nouveau collège et d'un nouveau lycée de façon indépendante,
- La création d'une cité scolaire afin de permettre d'avoir des équipements mutualisés comme la restauration ou l'hébergement,
- Et enfin, de mener, de façon concomitante, une réflexion sur la carte des formations professionnelles et leur répartition au sein des lycées ajacciens.

Les réflexions issues de ce groupe de travail sont aujourd'hui quasiment abouties et feront l'objet d'une présentation devant notre Assemblée au début de l'année 2022.

Concernant la région bastiaise, le même travail sera mené mais cette fois-ci au cours de l'année 2022. A priori il s'agira d'avoir, au-delà de la création d'un nouveau lycée, une analyse globale, de nouveau à travers la carte des formations professionnelles et les problématiques d'hébergements, qui s'avèrent là aussi nécessaires car la structuration d'un lycée dépend étroitement des formations professionnelles dispensées (ateliers, laboratoires, salles spécialisées...) et doit, de plus, être complémentaire avec l'existant.

Comme vous le voyez, le Conseil exécutif s'est engagé depuis plusieurs mois sur la problématique relative à la création de nouveaux EPLE parce qu'au regard de l'évolution de la population de la Corse le sujet est devenu incontournable.

Votre question fait référence également de manière très précise au lieu d'implantation de ces nouveaux établissements. Mais sachez que nous avons été saisis par d'autres communes pour des demandes d'implantation d'établissement sur leur territoire.

Effectivement ce paramètre est très important. Les espaces fonciers disponibles et les facilités d'accès pour le plus grand nombre d'utilisateurs sont des paramètres fondamentaux. D'ailleurs, la construction d'un EPLE sans anticipation des problématiques de dessertes routières, ferroviaires, accès piéton et de parking, comme cela a été le cas pour le collège du Stilettu ne doit plus se reproduire.

Mais avant de nous engager sur le choix des lieux d'implantation, il apparaît donc important pour nous de recenser dans les bassins de vie concernés les différentes communes susceptibles de répondre à ces priorités, puis d'engager avec l'ensemble des acteurs impliqués une réflexion permettant de définir le lieu d'implantation le plus pertinent.

Je vous remercie